

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Date : 13 mars 2024

Tous les professionnels
de santé

Soins éco-responsables

Contexte

Les urgences climatiques et écologiques imposent une accélération des mesures collectives pour réduire l'empreinte environnementale des activités humaines.

Le **système de soins représente à lui seul plus de 8 % des émissions de gaz à effet de serre** de notre pays. Par son recours à des substances chimiques, sa production de déchets et sa consommation de certaines ressources, son impact écologique est considérable. C'est pourquoi chacun peut agir !

Dans le cadre de l'axe 4 « Soins écoresponsables » de la feuille de route Planification écologique du système de santé (PESS), le Ministère, l'ANAP et l'Assurance Maladie lancent un questionnaire de recensement des pratiques de soins écoresponsables. L'objectif étant d'identifier les bonnes pratiques déjà mises en œuvre par les professionnels de santé pour ensuite pouvoir les diffuser largement.

- Vous trouverez ici le lien vers la vidéo de présentation :
<https://www.youtube.com/watch?app=desktop&si=u1WfaDxOheQJD13f&v=J5btFzP0rb0&feature=youtu.be%24>

Définition

Un soin écoresponsable (ou « écosoin » ou soin « écoconçu ») est un soin qui, à qualité et sécurité égales pour le patient, est moins impactant pour l'environnement. Cet impact, pouvant inclure des dimensions économiques et/ou sociales, concerne aussi bien la pratique de soin que l'organisation du soin.

Etroitement lié à la pertinence du soin (**bon soin, au bon patient, au bon moment, au juste coût**), la réduction de l'impact environnemental des soins répond aux problématiques de surutilisation, de sous-utilisation ainsi que de « gaspillage » opérationnel.

Cette démarche renforce en effet la prévention en amont du soin, en luttant contre la surutilisation, ou en aval du soin en réutilisant, en recyclant et en retraitant les produits associés au soin.

À noter que **sont exclues de cette définition** les thématiques suivantes qui ne sont pas directement liées aux soins : bâtiment et énergie, achats durables (procédures), valorisation des déchets, formation et recherche, transport et mobilité, numérique en santé...

Questionnaire à remplir jusqu'au 30 avril 2024

Le questionnaire est ouvert à tous.

Vous pouvez y accéder directement à cette adresse : <https://enquetes.anap.fr/536495>



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé